

Connaissez-vous le Dispositif Jeunes Diplômés ?

Vous avez moins de 30 ans, vous avez obtenu un diplôme BAC +2 ou plus en 2020 ?

Le Dispositif Jeunes Diplômés est fait pour VOUS !

Il vous permet :

- d'acquérir une expérience professionnelle valorisante grâce au développement d'un projet ;
- de compléter votre parcours de formation par des modules spécifiques et répondant à votre projet d'insertion professionnelle ;
- d'être accompagné-e et outillé-e dans votre projet d'insertion professionnelle.

Aides et rémunération

- Coût pédagogique et rémunération pris en charge par la Région Normandie,
- Des aides à la mobilité et au logement sont possibles.

Intéressé-e ?

Envoyez votre CV et une copie de vos diplômes à :
djd27@retravailler.org (pour l'Eure)
djd76@retravailler.org (pour la Seine-Maritime)

parcours-metier-emploi.normandie.fr



RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr



ActionLogement 

